

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-413-1931 rappel d'ancienneté

n° 70-413-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 avril 1931

Numéro JO

n° 413 du 30/04/1931

TEXTE INTÉGRAL

il est attribué à M. Blajan (Julien), commis des services civils avant dix-huit mois, du 1er octobre 1929, un rappel d'ancienneté de 1 an 6 mois, pour service militaire obligatoire, en application de l'article 7 de la loi du 1er avril 1928 sur le recrutement.